

Images du Monde

→ Pascal Goblot

Longtemps, le *point de vue* a été la notion centrale séparant le documentaire du reportage. Cette distinction, pour obscure qu'elle est restée aux yeux du public, a servi pendant au moins deux ou trois décennies de pivot identitaire à la communauté professionnelle des cinéastes documentaires. Le *point de vue* était alors perçu comme quelque chose « en plus », comme un commentaire ajouté au réel par la subjectivité assumée du réalisateur.

La revendication d'un *point de vue* conférait au documentariste le statut d'auteur, de créateur, mais également la légitimité à tenir un discours sur le réel qu'il filmait. Le monde se trouvait enrichi - à la manière d'un uranium - par le point de vue du réalisateur. La dimension politique de ce discours lui était indissolublement liée.

La question semble s'être subrepticement déplacée.

En vingt ans, le contexte s'est radicalement transformé. Non pas tant dans les conditions de réalisation des films que dans les conditions de leur perception. Le spectateur idéal ne peut plus être *l'honnête homme* (ou femme), curieux d'un monde qu'il veut

découvrir. Il se retrouve d'emblée gavé d'un vrombissement d'images, de discours, de paroles. Il est noyé dans du *bruit*. L'enjeu du documentaire, en tant que genre cinématographique, ne consiste plus à faire entendre une voix ou un son particulier, mais bien plutôt de trouver une manière de « faire le silence ».

Avoir un *point de vue*, c'est désormais - pour un film - avoir quelque chose « en moins ». Ce n'est plus tant ce que le film montre qui importe que ce que justement il ne montre pas, ce qu'il a choisi de ne pas montrer d'un réel saturé de ses représentations. Le hors champ d'un documentaire n'est plus cet espace imaginaire *a priori* construit par le film, mais toutes les imageries déjà produites sur le même *sujet*. Le premier travail du réalisateur, là où il y aura *point de vue*, sera dès lors de faire taire cette imagerie, non pas en imposant un discours sur le réel, mais en éliminant ce qu'il ne va pas en filmer, voire en mettant en scène son renoncement à tous ces possibles.

Ce déplacement, presque cette inversion, n'est rien d'autre que la traduction du changement de perception, presque de position,

du spectateur. Certes, le *point de vue* reste ce qui différencie le documentaire du reportage ; certes, la dimension essentiellement politique du documentaire par son *point de vue* est indiscutable, mais plus dans ce qu'elle recèlerait de prétention à l'énoncé d'une *vérité*.

Le *point de vue* d'un cinéaste est peut-être au contraire ce qui, dorénavant, génère du *doute*.

Septembre 2006



L'Affaire Valérie